

Document unique de pilotage de l'EPLE

Projet d'établissement et Contrat d'objectifs tripartite 2025 – 2030

**Entre le collège Pointe des Châteaux,
L'académie de la Réunion,
Le Département de La Réunion.**

Référence : Circulaire du 01/07/2024 parue au BO n° 29 du 18 juillet 2024 - Simplification du processus et des instruments de pilotage des EPLE

Table des matières

PARTIE 1 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques.....	3
PARTIE 2 – Projet d'établissement 2025 - 2030	5
PARTIE 3 – Contrat d'objectifs 2025 – 2030	9
1 - Les objectifs opérationnels	9
Objectif opérationnel 1 – Titre.....	9
Objectif opérationnel 2 – Titre.....	11
Objectif opérationnel 3 – Titre.....	12
2 - Utilisation de la part d'autonomie	13
3 – Remplacement de courte durée	14
4 - Durée et Signature du Contrat d'objectifs	15

PARTIE 1 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques

Le collège de la Pointe des Châteaux bénéficie d'atouts manifestes. Il propose un cadre de travail et un lieu de vie agréables. Les adultes qui y travaillent s'y sentent bien et les élèves partagent globalement un sentiment d'appartenance. L'organisation et les procédures précises permettent de répondre à la mission de service public d'éducation en faisant face aux contraintes qui s'imposent à l'établissement (principalement celles liées au bâti, à l'hétérogénéité des élèves, au nombre d'élèves transportés et aux formations du lycée de secteur). Elles rassurent l'ensemble des acteurs, permettent une bonne prise en charge de l'ensemble des élèves. Les parents font confiance à la communauté éducative et participent à la vie de l'établissement. Les multiples ateliers de la pause méridienne et une après-midi libérée par niveau sont des caractéristiques singulières qui sont globalement appréciées. Les équipes sont investies. Le foisonnement des projets est l'illustration de cette dynamique positive.

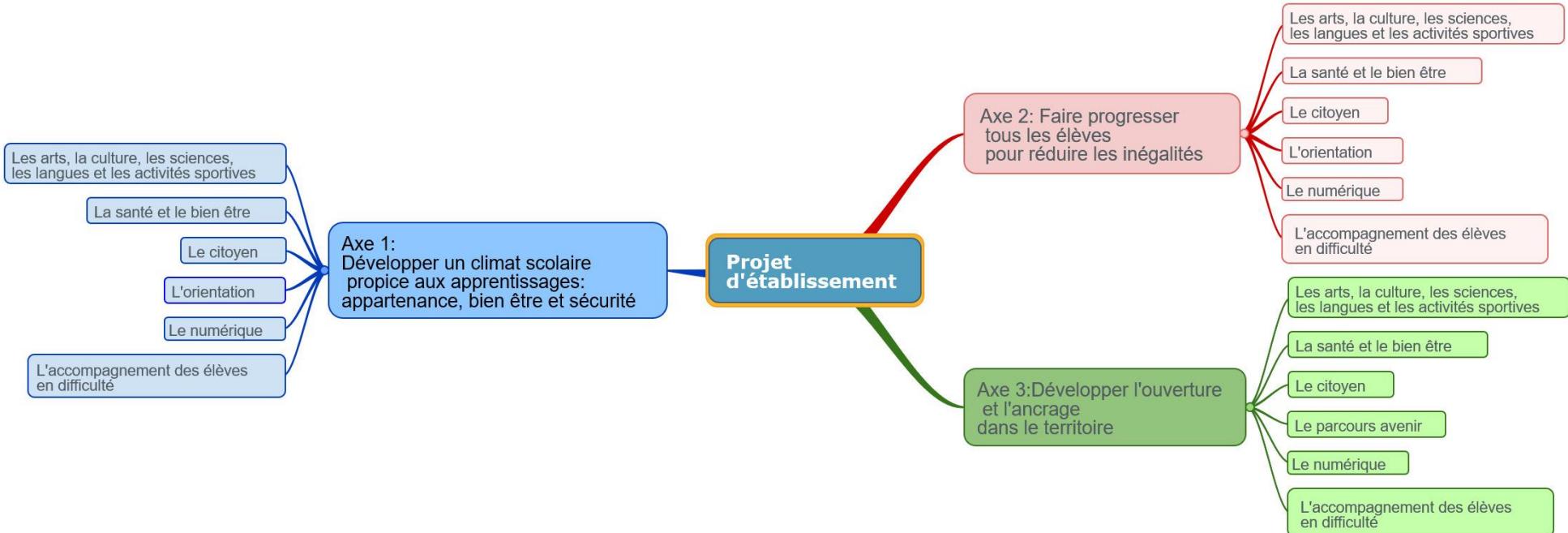
Pour autant, la valeur ajoutée au taux de réussite au DNB favorable jusqu'en 2020 ne l'est plus en 2021 du fait d'un nouveau mode de calcul. Ce changement de regard de l'institution sur «la réussite» invite à porter l'attention sur l'équité au sein de l'établissement. Cette problématique se retrouve dans l'impact important de la catégorie sociale des familles sur le choix d'orientation post 3^e (supérieur au niveau académique). Le manque d'hétérogénéité semble peser sur la réussite et l'ambition des élèves fragiles. De plus, il serait intéressant de se saisir du besoin de justice exprimé par les élèves pour identifier les leviers à mobiliser et construire un chemin de progrès commun. Les pratiques pédagogiques sont à infléchir pour répondre à ces enjeux.

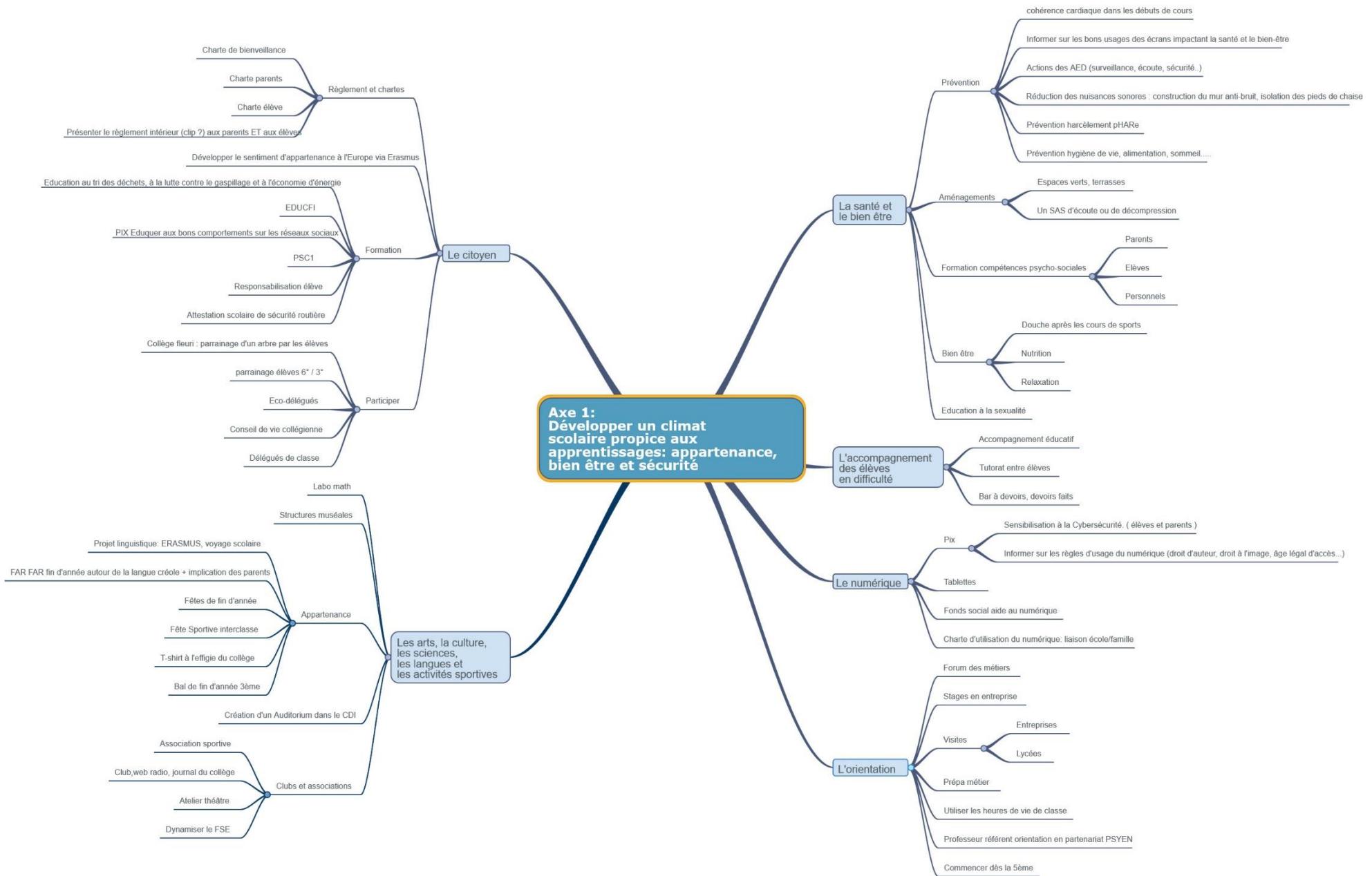
L'équipe des évaluateurs externes propose de mettre en perspective les axes stratégiques choisis par l'établissement de la manière suivante et en s'appuyant sur un plan de formation prioritaire :

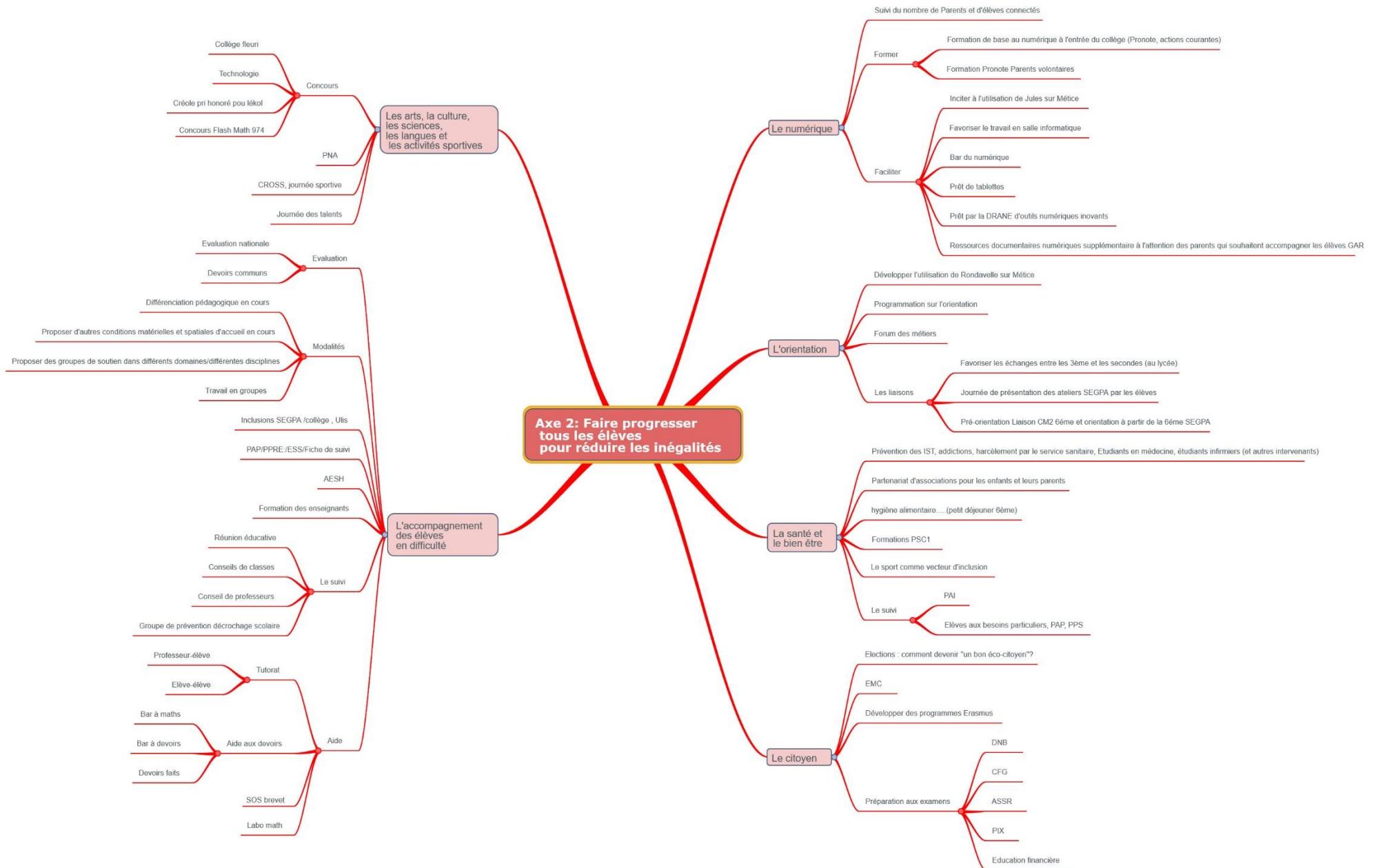
Axesstratégiques	Plan d'action	Calendrier	Indicateurs desuivi	Formations à proposer
1. Développer un climat scolaire propice aux apprentissages : appartenance, bien être et sécurité	Mettre en place des actions qui renforce la cohésion (SEGPA avec le collège)	À initier en 2023/2024	Nombre d'actions et nombre d'élèves concernés	
	Mettre en place le tutorat des élèves par des adultes	À initier en 2023/2024	Evolution du taux d'absence et des résultats des élèves tutorés	Formation adulte sous la forme d'une FIL (enseignants principalement)
	Mettre en place la médiation par les pairs	À initier en 2023/2024	Nombre d'élèves et d'adultes formés Evolution du nombre de punitions/sanctions	Formation d'élèves et de quelques adultes relais
	Renforcer la présence des parents et en particulier ceux des élèves en difficulté	2023	Nombre de parents associées aux actions	Formation des parents à Pronote
	Développer le CVC et les moyens d'expression de la parole des élèves	À initier en 2023/2024	Nombre d'actions menées en réponse aux idées/besoins formulés par les élèves	
	Développer les projets de remédiation pour les élèves les plus difficiles	2023	Evolution des punitions et sanctions	
	Développer l'écoute active	À initier en 2023/2024	Nombre d'adultes formés	Formation vie scolaire et enseignants (FIL)
	Ajuster la communication des actions/projets/...	2023		
2. Faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires	Renforcer les actions du CESCE (et activer le dispositif pHARE)	2023/2024	Nombre de classes concernées par les actions	Formation pHARE
	Conforter les pratiques pédagogiques : • Étendre la mutualisation des pratiques disciplinaires à toutes les disciplines, notamment à partir d'un travail à la fois réflexif et collaboratif. -développer des équipes apprenantes. • Développer les réflexions pédagogiques pluridisciplinaires pour favoriser le décloisonnement disciplinaire	À initier en 2023/2024	Nombre d'équipes apprenantes Nombre de réunions interdisciplinaires Nombre de professeurs certifiés CAFFA Nombre de FIL Nombre d'espaces numériques disciplinaires Taux de réussite aux examens	Prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage et en matière de compétences psycho-sociales Formation au développement des équipes apprenantes (CARDIE)
	Infléchir la constitution des classes et accompagner la gestion de l'hétérogénéité	À initier à partir de 2024	Taux de réussite au DNB et en particulier des CSP défavorisées Taux de passage en 2GT des CSP défavorisées	Formation à la gestion de l'hétérogénéité pour des enseignants (FIL ou formation interne) Ressources NEFLE et CARDIE
	Activer e-devoirs faits	À initier en 2023/2024	Nombre d'élèves concernés Evolution des moyennes des élèves concernés	
	Positionner les actions culturelles dans le PEAC de façon régulière sur les 4 ans du collège	À initier en 2023/2024	Nombre d'actions par niveau et pourcentage d'élèves concernés par niveau	
	Construire la découverte professionnelle de la 5 ^e à la 3 ^e	À initier en 2023/2024	Nombre d'actions par niveau et nombre d'élèves concernés	Formation interne sur les enjeux et la construction du parcours
3. Développer l'ouverture et l'ancrage dans le territoire	Réguler les projets de façon semestrielle	À initier en à partir de 2024	Répartition du budget dédié pour chaque semestre	
	Erasmus + KA1 et KA2	À initier à partir de 2024	Nombre de mobilités adultes et élèves	
	CLEA	À initier à partir de 2024	Nombre d'élèves concernés	
	Approfondir le dialogue avec le conseil départemental concernant le bâti	À initier à partir de 2024		

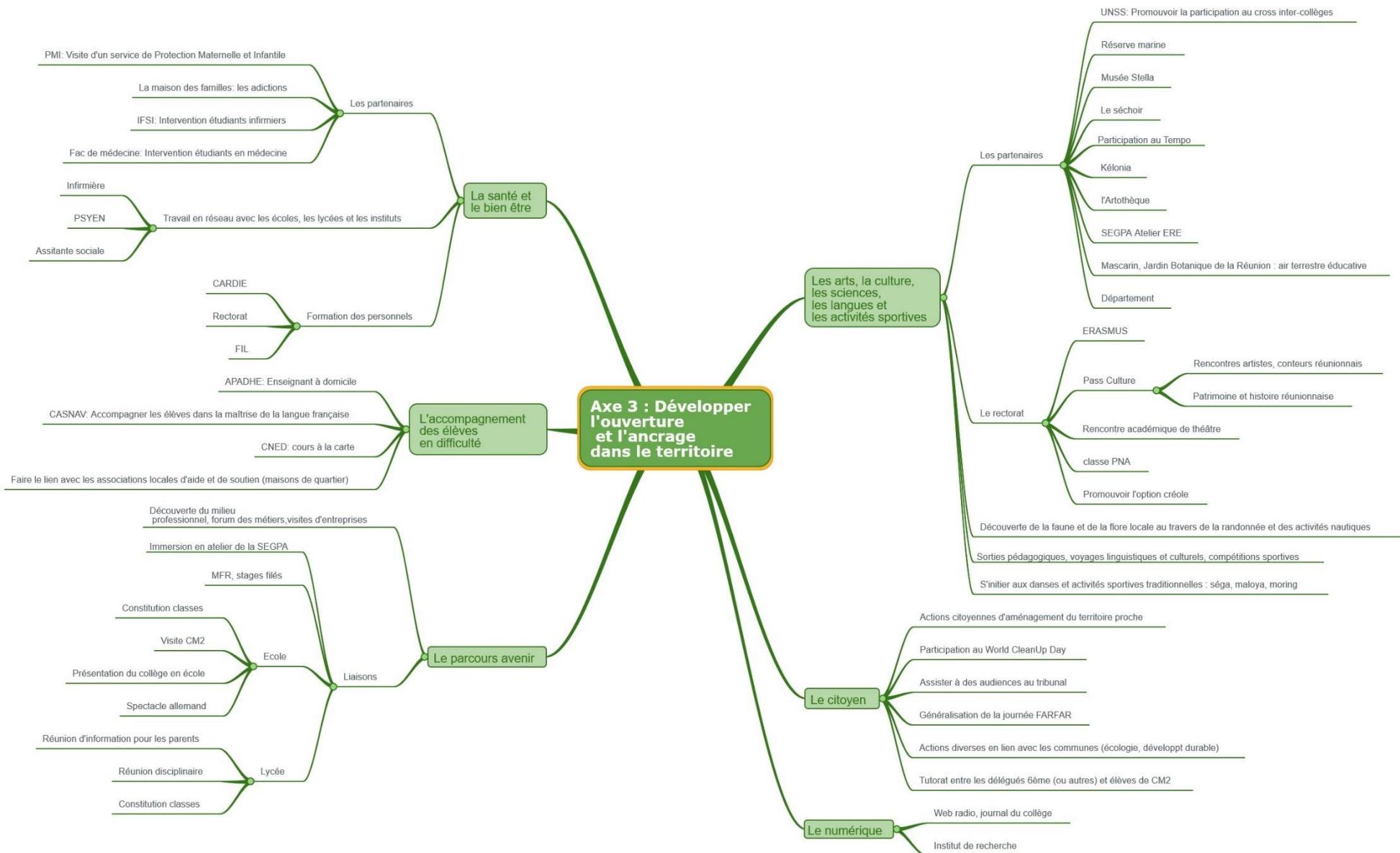
PARTIE 2 – Projet d'établissement 2025 - 2030

Résumé synthétique du projet d'établissement (en 4 pages maximum)









PARTIE 3 – Contrat d'objectifs 2025 – 2030

1 - Les objectifs opérationnels

Objectif opérationnel 1

Développer un climat scolaire propice aux apprentissages : appartenance, bien être et sécurité

- Développer le sentiment d'appartenance
- Consolider les progrès réalisés en termes de climat scolaire
- Améliorer la qualité de vie des élèves
- Renforcer les alliances éducatives avec les familles.

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves concernés	Fiche PSA n°	Porteur de l'action en EPLE
Action 1 Renforcer les alliances éducatives avec les familles	Enrichir les réunions de rentrée parents-profs principaux de stands de présentation des différents acteurs de la communauté éducative « Forum du collège » (Informatique, Pôle Santé et Social, Vie Scolaire, CDI, Association sportive, FSE)	Tous, 6ème en priorité	Tous	PSA 23	Direction Pôle Santé Vie scolaire
	Renforcer les interventions des partenaires en réunion éducative et en GPDS.	Parents avec enfant en difficulté	710	PSA 21	L'ensemble du personnel
Action 2 Intégration de la SEGPA : Créer une unité, une cohésion au sein de l'établissement entre les élèves	Jumeler classe de collège et classe de SEGPA dans un projet pédagogique (partage de sorties/activités, temps d'échange, laboratoire de maths...)	Tous	1 division collège + 1 division SEGPA	PSA 25	Professeurs volontaires (collège et SEGPA)
	Accentuer l'accès, notamment des élèves de SEGPA aux activités périscolaires de divertissement permettant une mixité scolaire (clubs, jeux de société, théâtre, activités sportives). Améliorer la communication sur les différentes activités proposées au sein du collège hors cours.	Tous	710	PSA 10 PSA 25	Direction, les personnels
	Aménager les abords des bâtiments du collège.	SEGPA, ULIS, club nature	60	PSA 6	M Vanhoutte, M Comorassamy, M Clain
Action 3 Dynamiser et créer un sentiment d'appartenance	Développer des événements à l'échelle de tout l'établissement (cross, journée des talents, scène ouverte, défis sportifs, Europe et Erasmus, CROSS, bal de fin d'année, carnaval, journée de la laïcité, semaine créole, remise du diplôme, rencontres sportives interclasses, profs / élèves)	Tous		PSA 10	Professeurs volontaires Vie scolaire
	Généraliser à toutes les classes de 6ème une visite à la médiathèque de Saint-Leu.	6ème	140	PSA 3	Profs de français, réf culture.
	Partager les pratiques de recentrage, de relaxation, retour au calme, respiration...	Enseignants	15	PSA 3	Mme Marquez
	Expérimenter une tenue commune pour l'AS	Elèves	120	PSA 3	M. Damon
Action 4 Bâtir une scolarité guidée par des valeurs humanistes et philanthropiques	Améliorer l'égalité fille-garçon et la lutte contre les discriminations (CESCE)	Tous		PSA 2	
	Sensibilisation au phénomène du harcèlement, Journée NAH, ateliers théâtre	6ème + délégués tous niveaux	Environ 180	PSA 2	CPE, CDI, Mme Tacquet
	Sensibilisation et formation aux compétences psycho-sociales	Enseignants	Environs 15	PSA 5	Mme Marquez Diaz

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
ACTION 1 : Maintien de l'accompagnement de 100% des élèves en difficulté.	?		Partenaires extérieurs	Non
ACTION 2 : nombre de classes incluses dans des projets collège/SEGPA	?			Non
Nombre d'élèves collège et SEGPA inscrits, nombre d'activités proposées	?			Non
ACTION 3 : nombre d'événements développés et nombre de personnels impliqués.	?			Non
ACTION 4 : Nombre de rapport incident			Statistiques vie scolaire	Non

Objectif opérationnel 2

Faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires.

- Accompagner les apprentissages et la réussite des élèves.
- Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens.
- Faire progresser tous les élèves.

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves concernés	fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1 : Consolider les apprentissages en mathématiques.	Proposer un atelier échec et résolution de problèmes en mathématiques	Tous	30	PSA 9	Mme DORLA
	Proposer des ateliers de résolution de problèmes en créole	5ème et 3ème	70	PSA 12	Mme SILOTIA, Mme DORLA, Mme BONNET
	Intervention dans les classes du Labo math	6ème	60	PSA 9	Mme BONNET
	Participer à la semaine des maths.				Profs de math
Action 2 Améliorer la réussite aux examens.	Accompagnement de tous les élèves dans leurs apprentissages (labo maths, bar à devoirs, théâtre, jeux en allemand, SOS maths, SOS français, préparation orale du brevet, devoirs communs, brevet blanc, ASSR, év@lang, EDUCFI, PIX, savoir nager, savoir rouler...)	Tous	720	PSA 26 PSA 10	Tous les personnels
	Développer la liaison collège-lycée en organisant des temps d'échanges entre 3èmes et 2ndes, notamment à propos du parcours professionnel et des choix d'options	3ème, Prépa Métiers	60	PSA 26	PP 3ème, Professeurs de lycée de DNL, de 2nde, Professeurs de Prépa Métiers, Référents Parcours Avenir
Action 3 : Développer l'accompagnement des élèves en difficulté	Faciliter l'inclusion des élèves ULIS dans les classes	ULIS	12	PSA 25	Mme Seroc,
	Systématiser les réunions bilans avec les familles (réunion éducatives, ESS, PAP, PAI, réunion parents professeurs...)	Tous	720	PSA 21	PP, enseignants, CPE, AS, INF, PSYEN, Direction
	Améliorer le suivi des élèves (GPDS) et l'information des équipes.	Tous	720	PSA 9	CPE, AS, INF, PSYEN, Direction
	Accompagner les équipes dans la mise en place des groupes à effectifs réduits	Tous	720	PSA 10	Direction

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Evaluation nationale 6ème et 4ème			Extraction du logiciel de restitution des résultats.	NON
Taux de réussite au DNB, CFG, ASSR, 2val@ng, PIX			Extraction du logiciel de restitution d'indicateurs de pilotage ARCHIPEL	NON
Nombre d'adhésion au club échecs et aux différents dispositifs d'accompagnement périscolaire			Achat de matériels, HS ou IMP	NON
Réussite des élèves dans la filière choisie post-collège (N+1)			Extraction du logiciel de restitution d'indicateurs de pilotage ARCHIPEL	NON
Taux de passage en 2gt, 2 pro ou CAP			Extraction du logiciel de restitution d'indicateurs de pilotage ARCHIPEL	NON
Nombre d'élèves inscrits aux soutiens et nombre de passage	2800 (pour b.a.r)		Augmenter le nombre de salle, d'outils à disposition et de personnel rémunéré : ordinateurs, CDI, manuels scolaire, imprimante à réservoir d'encre (de préférence) par bâtiment.ème	NON
Résultats des évaluations des ULIS en inclusion			Logiciel GANESH	NON
Nombre de réunions de suivi d'élèves			Statistiques vie scolaire	NON

Objectif opérationnel 3

Créer un environnement favorable au travail.

- Renforcer le travail collaboratif
- Développer la formation d'initiative locale.
- Améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1 Améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves	-végétalisation de l'établissement (bancs, zones ombragées -végétalisation de la zone de bus -création d'un lieu extérieur dédié à la lecture -aménagement de la salle de permanence -Réduction des nuisances sonores dans les classes (patins) et à l'extérieur (traitement acoustique des salles, mur anti-bruit) Mettre en place la pause numérique.	Tous	Tous niveaux	PSA 6	Gestion
Action 2 Renforcer le travail collaboratif	-Proposer des temps d'échange entre équipes pédagogiques -Tutorat des élèves de 6 ^{ème} par un élève de classe supérieur au moment de la rentrée -développer les échanges avec l'école primaire et maternelle de la Pointe des Châteaux	Tous	Tous	PSA 4	Equipe de direction Vie scolaire Professeurs porteurs de projet
Action 3 Développer la formation d'initiative locale	- Reconduire et approfondir la FIL sur les CPS -formation PSC1 pour les élèves et les personnels	Tous	Tous	PSA 5	Mme Marquez / professeurs volontaires

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Action 1 : Projet NEFLE Nombre de salle équipées sonomètre	90 db	70 db	Validation en cours Budget collège, travail du CVC ;	Non
Action 2 :		HS		Non
Action 3 : nombre de personnels inscrits		HS		Non

2 - Utilisation de la part d'autonomie

(2 pages maximum)

Quelle utilisation faites-vous de la part PSA de la DHG ?

Descriptif rapide des actions mises en œuvre et des moyens utilisés :

Nous avons reçu 14h de PSA. Nous avons utilisé :

7h pour compenser le motif de variation (suppression de 7 heures de la DHG par le rectorat)

4h pour pouvoir mettre en place un groupe par niveau. (13h reçues pour 17h de besoin)

Il nous reste donc **3h**, que nous utilisons pour le créole car nous n'avons pas reçu de dotation spécifique.

A quel(s) appel(s) à projets l'établissement a-t-il participé ? (AMI, AAP, CNR-NEFLE, ...)

Aucun

Intitulé du (des) projet(s) et plus-value attendue

Descriptif rapide du (des) projet(s) :

Quel financement a été ou sera perçu ou par l'établissement pour ce(s) projet(s) ?

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Sommes attribuées	0		
Moyens RH	0		

3 – Remplacement de courte durée

Quelles modalités pédagogiques et éducatives avez-vous choisi de mettre en œuvre pour cette année scolaire ?

Descriptif rapide des choix effectués :

Au cours des années scolaires précédentes, les heures suivantes ont fait l'objet du dispositif RCD :

- 2022-2023, 555 heures
- 2023-2024, 728 heures

Pour l'exercice 2022-23, 3203 heures ne furent pas remplacées pour diverses raisons ; Soit un taux de remplacement de 17,3%. En 2023-24, 2637h absences de courte durée sont constatées. 728 heures ont fait l'objet d'un remplacement de courte durée soit un taux de couverture de 27,6%.

Les actions engagées afin de réduire l'impact du fonctionnement de l'Institution et l'établissement sur l'emploi du temps des élèves porteront sur :

- La tenue des réunions pédagogiques le soir (conseils pédagogiques, conseils d'administrations, conseils de classes...)
- Le calendrier des journées banalisées sera voté en CA (brevet, CFG, forum des métiers, accueil des 6^{ème})
- Les temps dédiés aux formations organisés par le collège se feront progressivement hors temps scolaire.
- Les temps de formation académique sont banalisées dans la mesure du possible sur certaines demi-journées

Quelle estimation des besoins en heures de RCD avez-vous faite pour l'année scolaire en cours :

Estimation pour cette année scolaire : 2500h

Cible que vous souhaiteriez attendre en termes de remplacement : 1000

La répartition des moyens pour la mise en place du RCD

	Nombre prévu
Nombre de parts fonctionnelles de PACTE	13.5, soit 243h
HS spécifiques RCD	700h
Autres enveloppes :	0

4 - Durée et Signature du Contrat d'objectifs

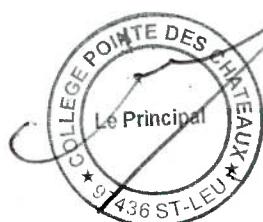
Ce contrat d'objectifs prend effet à compter du 18 février 2025.

Il est établi pour une durée de cinq ans. Il est procédé à un bilan intermédiaire chaque année.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en deux exemplaires originaux.

A Saint-Denis, le 18 février 2025

Le chef d'établissement du collège de la Pointe des Châteaux



COLLEGE POINTE DES CHATEAUX
48 rue Georges Pompidou
97436 SAINT-LEU
Tél : 0262 34 88 56 - Fax : 0262 34 82 73
E-mail : ce.9741048w@ac-reunion.fr

Le Recteur de la région académique de La Réunion

